

Stage 6 mois : Appui à la définition d'une stratégie économique, fiscale et juridique pour consolider la structure - Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne - Loire Atlantique

Contexte

La Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif en SARL, en projet depuis 2010, créée sous forme associative en février 2012 et transformée en SCIC en mars 2013. Il s'agit d'un outil innovant pour répondre aux problématiques de l'installation créative et progressive agricole face aux enjeux de renouvellement du tissu agricole.

Aujourd'hui elle fonctionne sur la base de cinq axes :

1/ Gérer un espace test permanent où les porteurs de projet pourront venir s'essayer à la gestion de production sur un site où matériel, encadrement technique et commercialisation sont mis à disposition des porteurs de projet. Les investissements sont propriétés de la CIAP et mis en location aux porteurs de projet. 170 000€ d'investissements - 50 000€ de chiffre d'affaires de production annuel

2/ Mettre en oeuvre le stage paysan créatif (prestation de formation auprès du Conseil régional) pour la création d'activités en agriculture paysanne permettant un stage chez un paysan référent, la constitution d'un groupe d'appui (paysan, élu, citoyen), une immersion dans les réseaux locaux, et un investissement progressif du lieu d'installation définitif. Les porteurs de projet sont stagiaires de la formation professionnelle : 60 porteurs de projet accompagnés depuis septembre 2012 - 100 000€ de chiffre d'affaire annuel

3/ Pré financer les investissements et héberger l'activité économique des porteurs de projet pendant les premiers temps de leur activité pour mutualiser les soutiens et les risques au démarrage de l'activité pour favoriser une installation pérenne. Les porteurs de projet sont soit stagiaires de la formation professionnelle, soit en contrat CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise) soit salariés. - 15 porteurs de projet hébergés - 105 000€ d'investissements - 140 000€ de volume d'activité de production des porteurs de projet hébergés

4/ Animer un réseau de collectivités (communes, communautés de communes), d'association ou autres acteurs investis dans la gestion du foncier au service de l'agriculture paysanne **et assurer le portage temporaire** si nécessaire afin de permettre la rencontre entre du foncier rendu disponible pour l'installation et les porteurs de projet en voie d'installation

5/Structurer un appui à la transmission progressive par la mise en place de fonds de garantie investissant les acteurs bancaires, finances solidaires, cédants et porteurs de projet - objectif 1 200 000€ de fonds de garantie à gérer

Depuis trois ans, le projet a pris forme et s'est concrétisé autour de trois métiers : organisme de formation, production agricole, coopérative d'activité et d'emploi en agriculture. Arrivé au terme de la première phase d'expérimentation, nous devons consolider notre modèle économique mais aussi notre fonctionnement administratif, comptable, juridique et fiscal.

Cette consolidation se fera en lien avec nos partenaires :



- **en interne** avec les membres de notre conseil de coopérative et plus particulièrement le groupe de travail Financement de l'installation progressive et Garantie
- **à l'échelle régionale** avec notre centre de comptabilité et gestion agricole l'AFOCG Atlantique, l'URSCOP l'ouvre boîte 44 et le FONDES (ou autres instances de la finance solidaire)
- **en lien avec nos partenaires nationaux** : CGSCOP, Coopérer pour Entreprendre, et RENETA Réseau Nationale des Espaces Test Agricoles

Objet de l'étude

L'étude a pour objectif l'expertise des méthodes et outils de gestion de la CIAP en vue de la construction d'une stratégie cohérente globalement au niveau économique, fiscal et juridique, avec les deux regards complémentaires suivants :

- la gestion globale de la structure et le traitement comptable, juridique et fiscal des activités (dont la mise en place du fonds de garantie interne)
- le suivi analytique des porteurs de projet hébergés : suivi individuel , traitement global comptable et fiscal de l'activité de portage temporaire

Le stage comportera les volets suivants :

Etat des lieux du fonctionnement économique comptable administratif juridique et fiscal et mise en évidence des fragilités et points forts. Identification des besoins de suivi et des pistes d'amélioration à apporter

Enrichissement avec une étude comparative des outils de gestions existant dans des structures similaires ou proches (Winscop, ISTEA, Ciel, suivi excel, ou logiciel libre)

Construction de nouveaux dispositifs de suivi des porteurs de projet hébergés ou amélioration des outils existants

Etude de la consolidation de la structure financière de la CIAP avec entre autre l'analyse fiscale de la mise en place d'un fonds de garantie interne ou externalisée

Moyens

Stage basé à Nantes dans les locaux de la CIAP.

6 mois à démarrer sur le premier semestre 2014

Indemnité de stage : 436€ - remboursement des frais de déplacement

Candidature

A adresser par mail à :

Claire Lavour - coordinatrice de la CIAP
ciap44@orange.fr - 02.40.20.83.93